



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DES LANDES

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE D'YCHOUX

Séance du 11 mars 2025

Conseillers Municipaux en exercice : 18

Qui ont pris part à la délibération : 15

**Date de la convocation :**

04.03.2025

**Date de l'affichage :**

04.03.2025

**L'an deux mille vingt-cinq, le onze du mois de mars à dix-huit heures trente minutes**, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie sous la présidence de **M. Vincent CASTAGNÈDE, Maire.**

**Présents :** Mme Stéphanie ABALLONI, Mme Sabine BUBIEN-VIU, Mme Ludiwine MOUNEYRES, Mme Céline SÉGAUT, M. Éric BRÈTHES, M. Vincent CASTAGNÈDE, M. Vincent LOUBÈRE, Mme Sandrine LABASTE, Mme Sonia LIHAN, Mme Valérie CHEVALLIER, M. Gérard CARRÈRE

**Absents excusés :** M. Pierre-Mickaël BESSON, M. François DEFALQUE

**Absents :** Mme Aurélie DESCOURS,

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Mme Sabrina DANIEL-CALONNE a donné pouvoir à M. Vincent LOUBÈRE

M. Michel VALEN a donné pouvoir à Mme Céline SÉGAUT

M. Vincent VILARD a donné pouvoir à M. Éric BRÈTHES

M. Jérémy PERROU a donné pouvoir à M. Gérard CARRÈRE

**Secrétaire de séance :** Mme SÉGAUT

**Délibération n°20250311\_4 :**

Participation financière sonorisation de l'Église Notre Dame d'Ychoux

Pour améliorer la sonorisation de l'Église Notre Dame d'Ychoux, Monsieur le Maire expose qu'il a été nécessaire de changer le matériel.

L'achat s'élève à 5982,58 € TTC. Après échange de Monsieur le Maire avec la Paroisse Saint Jacques des Sources, cette dernière va prendre à sa charge la moitié de cet investissement soit 2991.42 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à :

- refacturer 50% de la mise en place de la sonorisation.

Envoyé en préfecture le 24/03/2025

Reçu en préfecture le 24/03/2025

Publié le

ID : 040-214003329-20250311-20250311\_4-DE



La recette sera inscrite au budget communal au compte 1328.

Le Secrétaire,

Céline SÉGAUT

Le Maire,



Vincent CASTAGNÈDE